

quéven ACTU

n°

37

Lettre d'information trimestrielle

PARTICIPATION CITOYENNE

38 PROJETS PROPOSÉS PAR LES QUÉVENOIS

En mai dernier, la ville de Quéven a lancé son 1^{er} budget participatif. Il offre la possibilité aux citoyens de s'impliquer dans la ville en proposant des projets d'intérêt général, qui ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie et le "Vivre ensemble" dans la commune. Pour l'édition 2023, une enveloppe globale de 45 000 € est allouée.

Les personnes qui habitent, étudient ou travaillent à Quéven avaient jusqu'au 30 juin pour déposer des projets sur la plateforme www.jeparticipe-queven.com. De juillet à fin octobre, les services de la ville les étudient pour évaluer leur faisabilité technique, financière et juridique. Leur rôle est purement technique, il n'y a pas de jugements sur la pertinence ou la valeur des projets. Ce sont des idées de Quévenois, soumises au vote de l'ensemble de la population.

UNE ENVELOPPE GLOBALE DE
45 000 €
EST ALLOUÉE

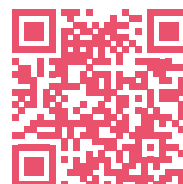
PROCHAINE ÉTAPE : LE VOTE

Du 1^{er} au 30 novembre, les projets déclarés réalisables seront soumis au vote des Quévenois et usagers de la commune de plus de 12 ans. Pour voter, il suffit de se créer un compte utilisateur en quelques clics sur le site www.jeparticipe.queven.com et de voter pour ses trois projets préférés ! Si vous rencontrez des difficultés, un accompagnement numérique est possible avec les agents France Services, en mairie.

Le ou les projets ayant obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats, dans la limite de l'enveloppe budgétaire attribuée. Les résultats seront annoncés début décembre.

LES PORTEURS DE PROJETS

Les 38 projets déposés ont été classés en 6 thèmes : Loisirs et jeux (8), Voiries et Mobilités (12), Environnement et cadre de vie (13), Sécurité (2), Social (2), Culture (1). Autres constats : le budget participatif est intergénérationnel ! De 13 à 76 ans, toutes les générations participent ! Mention spéciale aux porteurs de projets nés dans les années 50 et 80, avec 11 projets déposés pour chaque décennie. Enfin, les femmes sont particulièrement investies : elles représentent 63 % des porteurs de projets.



jeparticipe.queven.com



QUESTIONS À MYRIAM PIERRE

Myriam Pierre, conseillère déléguée à la Gestion différenciée

Quéven, une ville nature

En quoi consiste la gestion différenciée ?

C'est tout simplement remettre de la raison dans la gestion de nos espaces verts. Écologiquement, il n'est pas pertinent de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées. Les espaces moins fréquentés peuvent être laissés à eux-mêmes ou parfois fauchés afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et d'offrir une plus grande diversité de paysages. C'est aux habitants de s'approprier les espaces de leur ville. Les jardiniers municipaux entretiennent alors les sites selon leur fréquentation.

Certains habitants considèrent cela comme un manque d'entretien. Que répondez-vous ?

Depuis des décennies, on a cherché à contraindre la nature, notamment avec des pesticides. Puis on s'est rendu compte des conséquences avec la disparition de certaines espèces végétales et animales. La gestion différenciée, ce n'est pas mettre la ville à l'état sauvage, mais d'en faire une ville nature. Les jardiniers de la ville doivent s'adapter à différents contextes : légal par exemple avec l'interdiction de tailler les haies entre juin et septembre ou météorologique comme cet été pluvieux qui a été très profitable à la pousse de la végétation.

Vous souhaitez faire de la pédagogie à l'environnement auprès des Quévenois. Comment ?

Les habitants peuvent faire des signalements via l'application mobile Quéven, par exemple, si des herbes hautes rendent une route dangereuse. Nous gérons au cas par cas. Parfois, le manque de visibilité peut être bénéfique à la sécurité en faisant réduire la vitesse des automobilistes !

La ville a mis en place des conventions avec des particuliers qui souhaitent entretenir des espaces publics devant chez eux. Nous invitons ceux qui sont intéressés à nous contacter. Nous sommes ouverts à toutes suggestions et prenons toujours le temps d'expliquer.



CULTURE

C'est reparti !

Mis en veille depuis la crise sanitaire, le cycle des conférences reprend cet automne.

Dans le cadre de la Fête de la Science et en partenariat avec l'UBS, 2 conférences sont proposées en octobre :

- **Mardi 3 octobre** : "Intelligence artificielle : le meilleur et le pire ?" par Nicolas Courty, enseignant-chercheur à l'Université Bretagne Sud
- **Mercredi 11 octobre** : "Les femmes et le sport, de l'Antiquité à nos jours", par Véronique Mehl, maîtresse de conférences à l'Université Bretagne Sud et Marine Dupuit, chercheuse à l'INSEP.

Dans le cadre de l'aide à la parentalité, le Pôle Petite Enfance propose le jeudi 9 novembre une conférence sur "Les neurosciences et la sécurité affective de l'enfant", par Christine Schulh, éducatrice de jeunes enfants et auteure de nombreux livres sur la petite enfance.

Inscriptions conseillées sur queven.com.

Entrée gratuite - 20h au centre culturel Les Arcs.

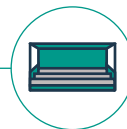


VIE MUNICIPALE

Mouvements au sein du Conseil municipal

Suite à la démission d'Hélène Lanternier de son poste d'adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance, certaines délégations ont été modifiées :

- **Fabrice Klein**, adjoint à la Jeunesse, Affaires scolaires et Périscolaire
- **Jean-Pierre Allain**, adjoint à la Culture, Communication et Jumelages
- **Céline Olivier**, adjointe à l'Aménagement urbain, Constructions, Bâtiments publics, Accessibilité
- **Raymond Boyer**, adjoint Défense et Sécurité
- **Nicole Naour**, adjointe à l'Entretien de l'espace public et à l'Agriculture
- **Anthony Follo**, adjoint aux Sport et Loisirs
- **Julie Gillmann**, adjointe à l'Action sociale et Petite enfance
- **Pascale Gillard**, adjointe aux Ressources humaines et Finances
- **Damien Baudet**, conseiller délégué au Développement et animation économiques, Événementiel
- **Marc Le Tallec**, conseiller délégué à la Transition écologique, à l'Énergie et au Numérique
- **Bertrand Rico**, conseiller délégué à l'État civil et Accueil mairie
- **Pierrette Para**, conseillère déléguée au Handicap
- **Myriam Pierre**, conseillère déléguée à la Gestion différenciée.





Dans la cour de la maternelle Les Petites Pousses d'Anatole France, le revêtement de sol sous les structures de jeux a été refait cet été.

APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS



Début septembre, 855 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles quévennoises : 328 en maternelle et 527 en élémentaire. Dans l'ensemble, les effectifs sont relativement stables par rapport à l'an dernier. "Nous avons pu bénéficier d'une ouverture de classe à l'école Jean Jaurès, ce qui permet d'alléger les effectifs par classe et d'offrir des conditions d'enseignement encore plus favorables", se réjouit Marc Boutruche, maire. Au collège Joseph Kerbellec, 721 élèves sont répartis en 24 classes d'enseignement général, 4 classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et 2 classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Au multi-accueil Les Farfadets, 19 "petits nouveaux" ont été accueillis sur un effectif global de 32 enfants.

190 000 € de travaux dans les écoles

Comme chaque année, les services techniques de la mairie ont profité de la période estivale pour effectuer des travaux dans les bâtiments scolaires, pour un montant de près de 190 000 euros. Parmi les gros chantiers :

- à l'école de Kerdual : installation d'un combiné handball et basket
- à l'école Jean Jaurès : changement des ardoises du toit et rénovation d'une salle de classe
- à l'école Joliot Curie : travaux de peinture
- à l'école Anatole France : changement de sol dans le hall
- dans les 2 écoles maternelles Joliot Curie et Petites Pousses : rénovation des sols souples près des jeux

Nouveau portail Familles

Un nouveau portail Familles a été mis en ligne cet été pour les démarches concernant la garderie, les centres de loisirs 3-12 ans, la restauration municipale et le multi-accueil Les Farfadets. Les parents sont invités à compléter leur dossier le plus rapidement possible. En cas de difficulté, ils peuvent contacter la mairie au 02 97 05 31 66 ou par mail à familles@mairie-queven.fr.



QUÉVEN, GARDONS LE CÂP

Bonne rentrée !

Comme chaque année, l'été était propice au repos, aux évasions, aux vacances... Pour les services municipaux, c'était le moment des travaux dans les écoles, pour que nos enseignants et nos écoliers retrouvent leur école avec des améliorations et des nouveautés utiles à leur épanouissement.

La somme de petites choses mène à la réussite. Le parallèle est immédiat avec l'environnement qui ne peut être préservé qu'en additionnant de multiples changements. La renaturation ou végétalisation de quelques espaces publics de la ville en est l'illustration (les squares, les écoles, les parkings etc...).

L'école se transforme en regagnant l'extérieur, en devenant mobile et numérique tout en continuant de s'appuyer sur les fondamentaux, les calculs et la lecture... Nous allons accompagner ce changement. À vous toutes et tous, nous vous souhaitons une belle rentrée.

Les élus de la Majorité

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

Ordre de grandeur

« Une forêt à Quéven pour lutter contre le réchauffement climatique », parlons plutôt objectivement d'un bosquet de 20 m x 20 m. C'est une bonne initiative, qui enlève un peu de bitume et qui crée du lien. Sur ce point c'est positif. En revanche, cette action relève plus de l'intention que de l'action engagée. On parle de 400 m² rendus à des végétaux choisis.

Dans le même temps, l'équipe municipale autorise la création de zones imperméables, comme du stockage industriel et commercial, des parkings ou allées privés. Parfois même à la place de terres agricoles avec 30 000 m² au Mourillon sud, et en agriculture biologique au Mourillon nord avec 40 000 m².

Que ce soit dans le domaine de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de l'usage de l'électricité, des minerais à extraire pour nos modes de vie, et du défi climatique, il ne suffit pas de cocher quelques cases avec une bonne intention, il est important d'avoir en tête les ordres de grandeur en question.

Danielle Le Marre, Yann Guevel, Karine Blayo-Tardy.

EN BREF

TRAVAUX

Un abri pour les collégiens

Bonne surprise pour les élèves du collège Kerbellec : un abri voyageurs a été installé durant l'été au niveau des quais de bus pour permettre aux jeunes de s'abriter des aléas de la météo. L'abri confectionné et posé par la société Antoine Bois Création pour un montant de 6 000 € s'intègre parfaitement dans l'environnement.



SENIORS

Le saviez-vous ?

Le restaurant de Kerlaran est ouvert aux retraités quévenois tous les jours sur réservation pour partager un repas dans la convivialité et la bonne humeur. Pour réserver, c'est simple, il suffit de contacter Nelly au 02 97 05 38 18. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, le CCAS propose un transport gratuit sur réservation chaque mercredi. Coût du repas : 9,90 € (boissons comprises).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Quéven s'engage

Dans le cadre du plan d'actions Climat-Air-Énergie voté en conseil municipal le 25 mai dernier, 11 actions concrètes vont être mises en œuvre d'ici 2026 : économies d'énergie et d'eau, production d'énergie renouvelable, urbanisme éco-responsable, préservation de la biodiversité, développement des mobilités douces, réduction des déchets...

TERRE
2024
DE JEUX

Club de badminton de Quéven

Que représentent pour vous les JO Paris 2024 ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 représentent une formidable occasion de mettre en lumière les valeurs du sport au niveau mondial. Quel que soit le sport, il est essentiel de rappeler que le travail, le courage et le dépassement de soi sont la source de tous les exploits ! Nos athlètes peuvent compter sur le soutien de la Nation pour les encourager. Nous serons avec eux pour partager leurs émotions.

Qui sont les espoirs de votre club ?

Depuis 2015, le club de badminton de Quéven a une section jeunes, ouverte aux enfants de la sixième à la seconde. Ces jeunes sont motivés et l'ambiance du samedi matin est très sympa. Ce sont eux nos espoirs. Parmi eux, nous avons des champions et championnes très prometteurs. Nous espérons les voir un jour nous ramener une belle médaille d'or, mais même sans trophée nous serons très fiers d'eux !





Les rendez-vous



OCTOBRE

DIMANCHE 1^{ER}

Kewenn Trail

9h - Complexe sportif de Kerlébert

MARDI 3

Conférence "Intelligence Artificielle : le meilleur et le pire ?" par Nicolas Courty en partenariat avec l'UBS

12h - Les Arcs

SAMEDI 7

Les Racontines

10h et 11h - Médiathèque

Conférence "À l'assaut de la planète Mars" par Charles Frankel

15h - Médiathèque

Soirée Music-hall organisée par le Tennis Club

20h30 - Les Arcs

MARDI 10

Ciné Film "Lifeboat"

20h - Les Arcs

MERCREDI 11

Conférence "Les femmes et le sport : de l'Antiquité à nos jours" par Véronique Mehl et Marine Dupuit en partenariat avec l'UBS

20h - Les Arcs

SAMEDI 14

Café des livres

10h30 - Médiathèque

Conférence "Une brève histoire de l'astronomie" par l'association Sterenn

15h - Médiathèque

Spectacle d'humour Franjo

20h30 - Les Arcs

MERCREDI 18

Ciné Film Junior "Mon voisin Totoro"

14h30 - Les Arcs

VENDREDI 20

Apéro musical "C'est quoi le groove ?"

18h30 - Médiathèque

DIMANCHE 22

Représentation théâtrale - Compagnie "Les parents live" "Qu'importe le flocon", pièce d'Annie Lescailier Organisée par "Les 3 chapelles"

14h30 - Les Arcs

DU 21 AU 27

Semaine de la petite enfance

Programme détaillé sur queven.com

VENDREDI 27

Soirée JDS "spéciale Halloween"

20h30 - Pôle Jeunesse

DIMANCHE 29

Vide greniers - Le coup de pouce des parents

8h30 - Les Arcs

MARDI 31

Après-midi du jeu "Halloween"

14h30 - Médiathèque

Novembre

DU 8 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

Exposition interactive "Livres et jeu"

Médiathèque

JEUDI 2

Concert d'Adé + Johnny Jane (1^{re} partie)

20h30 - Les Arcs

VENDREDI 3

Soirée JDS

20h30 - Pôle Jeunesse

MERCREDI 8

Repas des aînés

12h - Les Arcs

DIMANCHE 12

Foire aux arbres organisée par Fleurir Quéven

9h - Les Arcs

MARDI 14

Ciné film "Un héros très discret"

20h - Les Arcs

JEUDI 16

Conseil municipal

20h30 - Mairie

VENDREDI 17

Concert d'Aléla Diane + 1^{re} partie

20h30 - Les Arcs

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

Compétition Tir à l'arc

9h - Complexe sportif de Kerlébert

SAMEDI 18

Bébé bouquine (nouveau RDV)

10h - Médiathèque

Concert "La régale et le clavecin" par Jérôme Brodin

18h - Médiathèque

Fest Noz organisé par Spered Kewenn

20h30 - Les Arcs

MERCREDI 22

Concert Chicago Blues Festival

20h30 - Les Arcs

DIMANCHE 26

Plateau baby basket

10h - salle de Kerlébert

décembre

VENDREDI 1^{ER}

Animations féériques

à partir de 18h

Lancement des illuminations de Noël

à partir de 19h30
Place de Toulouse

DU VENDREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 3

Marché de Noël

De 17h à 21h le vendredi
De 10h à 19h le samedi
et dimanche
Les Arcs - Entrée libre

MERCREDI 6

Ciné Film Junior "Le chant de la mer"

14h30 - Les Arcs

VENDREDI 8

Concert de Demi Evans & Yana Bibb

20h30 - Les Arcs

SAMEDI 9

Les Racontines de Noël

10h et 11h - Médiathèque

JEUDI 14

Conseil municipal

20h30 - Mairie

SAMEDI 16

Concert de Faada Freddy

20h30 - Les Arcs

MARDI 19

Collecte de sang

14h30 - Les Arcs

VENDREDI 29

Soirée JDS "spéciale Noël"

20h30 - Pôle Jeunesse





ÉCLAIRAGE

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AUX SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques d'une collectivité ont pour mission première de garantir aux habitants un cadre de vie agréable et sécurisé. Si cet aspect est connu de tous, d'autres missions tout autant indispensables sont moins visibles aux yeux des habitants. Tour d'horizon du quotidien des 27 agents de ce service, pierre angulaire de la collectivité.

Les élus ont souhaité y impulser une nouvelle dynamique en menant une étude d'optimisation du potentiel humain et matériel. Débutée en 2022 et poursuivie tout au long de l'année 2023, cette analyse a abouti à la refonte de ce service.

Une nouvelle organisation

Les services techniques, sous la direction de sa nouvelle responsable, Suzel Tyrlik et de son adjoint, Sébastien Meudic, sont répartis désormais en 2 pôles.

Le pôle "Bâtiments"

Composée de 5 agents, cette équipe, dirigée par Didier Perhirin, a pour mission d'assurer l'entretien des bâtiments communaux, incluant les travaux, les contrôles de sécurité ou encore l'application de nouvelles normes techniques.

Forte d'un menuisier, d'un chauffagiste plombier, d'un électricien, d'un peintre et d'un agent polyvalent, elle a en charge le suivi de plus d'une quarantaine de bâtiments.

Le pôle "Espaces publics"

Cette entité, coordonnée par Sébastien Meudic, se divise en plusieurs services :

- "Voirie-Propreté" : en charge de la propreté et l'entretien de voirie, ce service coordonne aussi le prêt de matériels pour les événements communaux et associatifs. 5 agents, managés par leur chef d'équipe, Laurent Brun, s'activent au quotidien pour garantir la sécurité des usagers.
- "Garage" : les services techniques bénéficient d'une flotte automobile adaptée à la diversité des missions dont ils doivent assurer la réalisation. L'entretien de ces véhicules est, pour la grande majorité, réalisé en régie dans le garage municipal.
- "Événementiel" : depuis de nombreuses années situé en mairie, le service dédié aux manifestations a été rattaché, depuis janvier 2023, aux services techniques. Nathalie Binther répond aux demandes associatives et coordonne les différentes manifestations communales. Ce rapprochement avec les services techniques permet une facilité d'échange avec le service "propreté / voirie" chargé de la livraison du matériel lors de ces événements.
- "Gestion différenciée" : sous les ordres de son chef d'équipe, Rudy Vittoz et de son adjointe,

Melliga Egata Patche, 8 agents se répartissent l'entretien des nombreux espaces verts et naturels de la ville, de la conception des espaces verts au suivi sanitaire du patrimoine arboré ; les habitants peuvent découvrir une partie de leur travail dans l'arboretum du parc de Kerzec.

Les bénéfices de ce changement

Au-delà de la réorganisation des services à proprement parler, c'est avant tout une nouvelle dynamique qui est aujourd'hui amorcée.

Un traitement plus fluide des demandes

La première étape de ce changement consiste à faciliter le traitement des demandes émises par les habitants et les services municipaux, de les classer par degré d'urgence et les retranscrire sous forme de fiches travaux.

Depuis janvier 2023, près de 2300 demandes ont été traitées ou sont en cours d'intervention. Ces demandes viennent s'ajouter aux autres missions récurrentes demandées aux agents, qui sont très variées : signalement de mobiliers urbains dégradés, présence de nids de frelons asiatiques, problème de voirie, etc.

Ce nouveau traitement des informations permet d'avoir en régie un suivi en temps réel des demandes. Il permet également à l'agent administratif de s'assurer que l'ensemble de celles-ci ait bien été pris en compte par les services et que l'émetteur ait reçu une confirmation de prise en compte de sa demande.

Une optimisation des compétences

La deuxième étape capitale de ce nouveau fonctionnement réside dans la fusion des services selon les nécessités. Tous les agents, quel que soit leur corps de métier, peuvent ainsi être appelés à travailler en équipe avec un autre service que le leur, pour des chantiers spécifiques. Cette approche permet non seulement de garantir un délai de réalisation des tâches plus rapides, mais également pour les agents de gagner en polyvalence et en esprit d'équipe. Les démarches collectives et participatives sont fortement encouragées.

Enfin, le suivi des grands chantiers de la ville est désormais géré en mairie par Philippe Le Bihan, responsable des aménagements et grands chantiers urbains.



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56 531 Quéven Cedex
Tél : 02 97 80 14 14
www.queven.com

Directeur de la publication :
Marc Boutruche

Maquette et mise en page :
Original Communication

Rédaction :
Service Communication
communication@mairie-queven.fr

Crédits photos :
Ville de Quéven

Imprimé par Imprimerie Ollivier
sur papier PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique.

